

2. Un état contenant les mêmes renseignements pour les pensions d'invalidité.

3. Le nombre de causes, dans chaque catégorie, où l'on a permis au pensionnaire de se faire entendre au sujet de ces suspensions, ou de ces suspensions partielles, de ces retraits ou de ces réductions.

4. Les renseignements ci-dessus ne devant pas comprendre les suspensions, ou les réductions imposées pour rembourser des gratifications ou des paiements antérieurs d'une somme globale.

Par M. Power—Ordre de la Chambre—Copie de tous les écrits, correspondance, documents, résolutions ou protestations provenant des associations d'anciens combattants et adressés à tout membre du gouvernement, au sujet de la nomination de membres de la Commission canadienne des pensions.

Par M. Véniot—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance, de la preuve et du rapport de l'enquêteur au sujet de la destitution du maître de poste de rivière Glade, Nouveau-Brunswick, et de la nomination du titulaire actuel.

M. Coote, appuyé par M. Spencer, propose,—La Chambre est d'avis que, vu le grand nombre de chômeurs et la nécessité d'augmenter la puissance d'achat du peuple, il y a lieu, pour le gouvernement, de prendre immédiatement en considération l'inauguration d'un vaste programme de travaux publics qui serait financé par une émission directe de billets du Dominion ne portant point d'intérêt.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans poser la question, jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

GEORGE BLACK,

Orateur.